Russie : de plus en plus de régions dans l’incapacité de payer les contractants de la guerre en Ukraine

Description

Le ministre des Finances de la République de Iakoutie Ivan Alexeev a déclaré le 21 novembre à la télévision locale que le budget de la République ne lui permettait plus de payer ce qui avait été promis aux hommes qui ont signé un contrat auprès des Forces armées russes pour prendre part à la guerre en Ukraine. Pour I. Alexeev, la principale difficulté consiste dans l’anticipation des sommes nécessaires dont doivent s’acquitter les autorités locales en cas de blessure ou de décès du contractant. L’édile locale a assuré que des fonds du budget régional seraient néanmoins très prochainement dédiés à ces paiements.

On estime que, fin 2024, plus de 8 000 Iakoutes avaient participé à la guerre en Ukraine. Selon *Mediazona*, au 20 novembre 2025, au moins 1 954 habitants de la République avaient été tués sur le front. En mai 2025, les autorités iakoutes avaient décidé d’augmenter de 500 000 roubles l’indemnité régionale que le Kremlin fait peser sur les administrations régionales : depuis, ceux qui ont signé un contrat d’un an au moins (mesure valable jusqu’au 31 décembre 2025) peuvent percevoir une prime unique de 1,8 million de roubles.

Or, depuis le début de l’année, la Iakoutie subit un déficit budgétaire notable (24,4 Mds de roubles) et le volume de la dette publique de la République a augmenté de plus de 26 % (69,8 Mds de roubles). En 2026, ce déficit devrait atteindre 7,5 Mds de roubles.

La Iakoutie n’est pas la seule à rencontrer ces difficultés, liées à la charge de la guerre : quelques jours auparavant, la Khakassie a purement et simplement annulé les prestations régionales promises aux familles de militaires morts en Ukraine, qui s’élèvent à 1,1 M de roubles. En août dernier, les autorités de Saint-Pétersbourg avaient annulé le versement de 1,6 M de roubles dus aux volontaires de « l’opération militaire spéciale » : malgré les protestations des contractants, les autorités locales ont affirmé qu’elles ne leur devaient rien, le droit au paiement ayant été annulé rétroactivement.

Sources : *Yakutia24, The Moscow Times, Fontanka.ru.*

date créée
24/11/2025
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou